



BULLETIN DE CLARIFICATIONS N°1 Questions et réponses au Dossier d'appel d'offres

N° DAO/CB/MCA-M/EW-39-G1 à EW-39-G4/GovM relatif à l'« Acquisition, Livraison, Installation et Mise en marche des équipements technico-pédagogiques destinés aux instituts de formation professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka en 4 lots / Projets : IFMTL Nouaceur (CFP 56)»

N°	Questions	Réponses
1	Quelle est la différence entre la garantie de soumission et la ligne de crédit ? Dans quel format doit-il être soumis ?	<p>La garantie de soumission encore appelée garantie d'offre ou caution de soumission fait valoir le sérieux de votre offre. Elle garantit à l'acheteur de votre sérieux à signer le contrat en cas d'adjudication.</p> <p>La ligne de crédit, quant à elle, est une attestation fournie par votre banquier garantissant votre accès immédiat à ces fonds en cas de besoin.</p> <p>Tous les deux (2) documents sont fournis par des établissements bancaires agréés. La garantie de soumission est sous le format BSF6 dans le Dossier d'Appel d'Offres, tandis que la facilité de crédit est une attestation.</p>
2	En page 53, vous notez « non applicable » que devons-nous comprendre par-là ?	Le terme « Non applicable » confirme que cet appel d'offres n'est pas concerné par les directives de l'article concerné.
3	Il nous faut vérifier l'éligibilité pour quels membres du personnel ? Peut-on vous communiquer la liste du personnel (techniciens de production + installateurs et formateurs sur	Les membres à vérifier sont les suivants : chaque membre du personnel, Fournisseur, Sous-traitant, vendeur, fournisseur et bénéficiaire intervenant dans le Contrat.



	<p>place) qui participent à la production des appareils dans le cadre de cet Appel d'offres ?</p> <p>En effet, nous sommes plus de 130 salariés affectés à différents services hors activités de simulation donc vous communiquer l'intégralité de la liste ne serait pas pertinent.</p>	
4	<p>En tant que Fabricant, devons-nous quand même fournir le formulaire d'autorisation du fabricant ?</p>	<p>En tant que Fabricant, il faudra communiquer juste une attestation avec papier en tête de la société et signature que vous êtes le fabricant des articles listés ci-dessous : et vous listez les articles concernés</p>
5	<p>LOT G2 : Route de montagne avec col pavé et non pavé. Qu'est-il exactement attendu par « col pavé » ? est-ce qu'il s'agit d'un revêtement en pierres, dalles, pistes non bitumées ou autre ?</p>	<p>Col pavé est bien un revêtement en pierre. Le pavé n'est pas une exigence en soit, ce qui est une exigence, c'est l'effet et les vibrations simulés équivalents générés par le logiciel et ressentis par les apprentis comme étant une route en pavé ou équivalent (qu'il soit pavé ou autre, le plus important c'est que le ressenti soit équivalent).</p>
6	<p>LOT G3 (Poste instructeur) : Est-ce que tous les simulateurs seront installés dans la même salle. Le cas échéant, est-il possible de connecter tous les simulateurs à un seul poste instructeur ou faut-il un poste instructeur par simulateur ?</p>	<p>Non, Dans le lot G3 il n'est prévu qu'un seul simulateur VL qui sera installé dans une salle en commun avec les simulateurs des engins de manutention du lot G1. Quant aux trois simulateurs PL du lot G2, ils seront installés dans une autre salle, suivant plan ci-dessous :</p>



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO
وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

